

Avis concernant le Compartiment JPMorgan Funds - Green Social Sustainable Bond Fund

Réduction des montants minimums d'investissement initial

A compter de la date d'entrée en vigueur, le montant minimum d'investissement initial pour les classes d'actions suivantes sera réduit aux niveaux indiqués ci-dessous.

JPMorgan Funds | Date d'entrée en vigueur : 10 février 2023

Classe d'Actions	Type d'Actions	Ancien investissement initial minimum (USD)	Nouvel investissement initial minimum (USD)	Ancien montant minimum de participation (USD)	Nouveau montant minimum de participation (USD)
S2	Toutes les classes d'actions S2	10 millions*	5 millions*	10 millions*	5 millions*

*Pour des montants libellés dans des devises autres que l'USD, les montants équivalents dans ces devises sont déterminés chaque jour ouvrable.

Pour toute question concernant la modification apportée ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Le présent document a été rédigé à des fins d'information uniquement. Par conséquent, les opinions qu'il contient ne sauraient constituer une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements ou d'intérêts y afférents. Toute décision fondée sur les informations contenues dans ce document est prise à l'entière discrétion du lecteur.

Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM54038 | CH_FR | 03/23